

COUR PENALE SPECIALE

PARQUET SPECIAL

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Unité - Dignité -- Travail

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Bureau du Procureur Spécial, près la Cour Pénale Spéciale de la République Centrafricaine informe le public qu'il relève appel incident suite à l'appel principal des Avocats de la défense **ISSA SALLET ADOUM Alias BOZIZE** et autres ;

Le Parquet Spécial se réserve le droit de présenter les moyens de défense devant la Chambre d'Appel de la Cour Pénale Spéciale et ce, conformément aux dispositions des articles 132 à 135 du Règlement de Procédure et de Preuve(RPP)

Fait à Bangui, le 03 Novembre 2022

Le Procureur Spécial Adjoint



Alain OUABY-BEKAI